



BOISSERON



SAINT CHRISTOL



SAINT SÉRIÈS



SATURARGUES



SAUSSINES



VERARGUES

FICHE DE RENSEIGNEMENTS POUR LA RECHERCHE D'UN MODE D'ACCUEIL -PETITE ENFANCE- Micro crèche de Boisseron « Les Arlequins » Micro crèche de Saint Sériès « Les Petits Princes »

Cadre réservé au service petite enfance

Date inscription liste attente :

Date du contact :

Prise du contact par :

(Nom, Prénom et fonction)

Cette fiche permet de prendre en compte votre demande d'inscription de votre enfant
au sein d'une des micro crèches municipales de Saint Sériès et de Boisseron.

Une prise de contact et un rendez-vous individuel vous seront proposés dans les semaines
suivant la réception de ce document renseigné.

Votre demande sera soumise à une commission pour l'attribution d'une place d'accueil pour votre enfant.
La commission a lieu en mai.

Vos coordonnées

Merci de compléter l'ensemble des informations demandées pour le suivi de votre dossier

Nom, Prénom du responsable légal de l'enfant :

Adresse :

CP+Commune: Tél. domicile :Tél port :

Email :

Nom, Prénom du (de la) conjoint(e) :

Adresse :

CP+Commune: Tél. domicile :Tél port :

Email :

Nom, Prénom de l'enfant :

Préciser si enfant à naître

Date de naissance (ou prévu) :/...../ 20.....

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT VOTRE DEMANDE D'ACCUEIL

La Micro crèche est ouverte de 7h30 à 18h30 du lundi au vendredi.

Date prévisionnelle du début d'accueil de l'enfant :

Nous souhaitons un accueil à temps complet

(4 ou 5 jours par semaine avec une présence de 8 à 11 heures par jour).

Nous souhaitons un accueil à temps partiel

(2 ou 3 jours par semaine, ou en demi-journées, de 4 heures minimum).

Nous souhaitons un accueil occasionnel

(moins de 3 jours, de 2 heures minimum).

Pour ces choix, veuillez renseigner le tableau ci-après :

Ordre de priorité *	Jour de la semaine	Amplitude horaire souhaitée	Nombre d'heures par jour	
	<input type="checkbox"/> LUNDI	De h à h		<i>* Numérotez vos priorités de 1 à 3</i> <i>1 = Moyen de garde obligatoire, pas d'autres solutions envisageable</i> <i>2 = Moyen de garde alternatif, un autre moyen existe déjà le cas échéant (parent, famille, assistante maternelle...)</i> <i>3 = Moyen de garde potentiel, d'autres modes de garde sont possibles ou envisageable (parent, famille, assistante maternelle...)</i>
	<input type="checkbox"/> MARDI	De h à h		
	<input type="checkbox"/> MERCREDI	De h à h		
	<input type="checkbox"/> JEUDI	De h à h		
	<input type="checkbox"/> VENDREDI	De h à h		

Choix du mode d'accueil (cocher la case) :

Choix :	Si votre choix ne peut être satisfait, souhaitez-vous qu'il soit réorienté vers :
<input type="checkbox"/> Micro crèche de Boisseron	<input type="checkbox"/> Micro crèche de Boisseron
<input type="checkbox"/> Micro crèche de Saint Sériès	<input type="checkbox"/> Micro crèche de Saint Sériès

Commentaires(si besoin) :

.....

.....

.....

Signature du responsable légal de l'enfant et de son (sa) conjoint(e)

A

Le.....

Signature

A

Le.....

Signature

Nous vous remercions d'avoir accordé quelques minutes pour remplir ce document.

Celui-ci est à remettre soit :

- Accueil de votre mairie ou SIVOM
- Communauté de Communes du Pays de Lunel

à l'attention de M TAPIE Olivier, coordonnateur petite enfance

152 chemin des merles Z.A.E. Luneland C.S. 90229

34403 LUNEL Cedex